

ARRÊTÉ N° ARR_2023_0550_PV4_RD 673_MONTEPLAIN_RANCHOT
Portant permission de voirie sur une Route Départementale
(fibre très haut débit - phase 2)

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD DOLE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU La demande en date du 20 avril 2023 par laquelle l'entreprise CIRCET 4, Chemin de la Loye 39100 PARCEY, représentant la **Société ALTITUDE FIBRE 39** domiciliée 13, Rue Louis Rousseau Résidence Odyssee 39000 LONS LE SAUNIER, sollicite l'autorisation d'exécuter des travaux de pose de fibre optique dans l'emprise de la Route Départementale N° 673 – Sur les communes de 39700 MONTEPLAIN et RANCHOT ;
- VU Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;
- VU Le code de la voirie routière et notamment les articles L113-2 à L113-7 ;
- VU Le code des postes et télécommunications et notamment les articles L45-9, L47 et R20-45 à R20-54 ;
- VU Le code général des propriétés des personnes publiques et notamment les articles L2121-1 à L2122-5 ;
- VU Le règlement de voirie départementale approuvé le 28 mai 2010 ;
- VU Le contrat de délégation de service public passé par le Département du Jura avec la société **ALTITUDE FIBRE 39** le 4 février 2021 pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit ;
- VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de l'Agence Routière Départementale de DOLE ;
- VU l'état des lieux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 AUTORISATION

La société ALTITUDE FIBRE 39 est autorisée à installer et à maintenir des infrastructures de télécommunications sur le domaine public routier, RD 673 commune de MONTEPLAIN et RANCHOT, à charge pour elle de se conformer aux dispositions du présent arrêté.

Ces infrastructures comprennent la création d'une tranchée pour interconnexion entre réseau Télécom et réseau PRISME avec pose de chambre de tirage L3T pour NRO 39172268. **Micro tranchée pour la pose de quatre gaines Ø 33/40 mm sur 1300 ml.**

Le présent titre ne confère pas à son bénéficiaire le droit réel prévu aux articles L1311-5 à L1311-8 du code général des collectivités territoriales.

En cas d'installation susceptible de partage, le bénéficiaire a l'obligation d'avertir le service gestionnaire (Agence Routière Départementale de DOLE) de l'implantation d'un nouveau câble par un tiers occupant.

ARTICLE 2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les dispositions de l'article 39 du règlement de voirie susvisé sont applicables sous réserves des prescriptions particulières fixées par le présent arrêté.

Implantation et ouverture du chantier

Le bénéficiaire préviendra le service gestionnaire de la voirie de la date du commencement des travaux. Les ouvrages à réaliser seront implantés en sa présence.

Mode opératoire

- TRAVERSÉE SOUS CHAUSSÉE

Les traversées s'effectueront par fonçage.

Les tranchées seront ouvertes à plus de 1,20 m du bord de chaussée, par tranchée réalisée et remblayée conformément à l'annexe 7 du règlement de voirie susvisé (le schéma type de remblaiement est joint en annexe) et aux dispositions suivantes.

Les passages busés seront effectués en tranchée traditionnelle ou fonçage.

- MICROTRANCHÉE SOUS CHAUSSÉE

- Microtranchée exécutée à la trancheuse.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Remblaiement en béton autocompactant de dosage 300 kg/m³ de couleur rouge.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Réfection définitive en enrobé (épaisseur identique à celle de la chaussée existante avec un minimum de 6 cm).

- MICROTRANCHÉE SOUS ACCOTEMENT

Tranchée ouverte sous accotement souple à une distance < à 1.20 m du bord de chaussée

- Microtranchée exécutée à la trancheuse.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Remblaiement avec du béton autocompactant 300 kg /m³ de couleur rouge.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Réfection définitive en terre végétale.

Tranchée ouverte sous accotement souple à une distance > à 1.20 m du bord de chaussée

- Microtranchée exécutée à la trancheuse.
- Pose du réseau, enrobage de celui-ci en sable, sur une épaisseur de 20 cm.
- Remblaiement avec les matériaux extraits.
- Installation d'un grillage avertisseur, à 10 cm au-dessus de la génératrice supérieure.
- Réfection définitive en terre végétale.

- CONTRÔLES DE COMPACTITÉ

Les objectifs de densification et la fréquence des contrôles sont fixés par l'annexe 7 du règlement de voirie susvisé.

Dépôt de matériaux et de matériel

Les matériaux et matériels nécessaires aux travaux autorisés pourront être mis en dépôt sur les accotements du RD 673 avec l'accord du service gestionnaire.

Remise en état

A la fin du chantier, les lieux seront remis en état et tous les déchets (y compris les déblais excédentaires) produits par les travaux seront évacués vers une filière de traitement appropriée.

ARTICLE 3 SÉCURITÉ ET SIGNALISATION DU CHANTIER

L'entreprise chargée des travaux devra signaler le chantier conformément à la réglementation et aux recommandations en vigueur, et notamment le guide « Manuel de chef de chantier – signalisation temporaire ».

Si l'exécution des travaux nécessite un arrêté réglementant la circulation, il devra l'obtenir avant leur début auprès de l'autorité de police compétente.

ARTICLE 4 PRÉVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE ET AUX HAP

En cas de démolition partielle ou totale de la chaussée, le bénéficiaire est tenu d'effectuer au préalable et à ses frais un diagnostic sur la présence éventuelle d'amiante ou de HAP. Si celle-ci est avérée, les mesures préventives et le traitement des matériaux produits par le chantier seront pris en charge par le bénéficiaire.

En cas de démolition partielle ou totale de la chaussée, le bénéficiaire devra demander au service gestionnaire communication du diagnostic existant sur la présence éventuelle d'amiante ou de HAP. Si la présence d'amiante et/ou de HAP est avérée, les mesures préventives et le traitement des matériaux pollués produits par son chantier seront pris en charge par le bénéficiaire.

ARTICLE 5 DURÉE DES TRAVAUX ET RÉCOLEMENT

La durée des travaux autorisés par le présent arrêté ne devra pas excéder de 2 mois . Le bénéficiaire devra prévenir au moins huit jours à l'avance le service gestionnaire de la date prévue pour la fin des travaux afin qu'il puisse contrôler leur conformité au projet autorisé.

Les réseaux implantés devront faire l'objet d'une remise de plans de récolement faisant apparaître les canalisations et les ouvrages principaux réalisés sur la voie publique, dans le délai de trois mois à compter de la réception des travaux.

ARTICLE 6 RESPONSABILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE – GARANTIE

La présente autorisation est délivrée à titre personnel et elle ne peut être cédée sans l'accord du Département. Son bénéficiaire est responsable vis-à-vis de ce dernier et vis à vis des tiers des dommages de toute nature qui pourraient résulter des travaux ou de l'exploitation de ses ouvrages.

Pendant la durée de l'autorisation d'occupation du domaine, son bénéficiaire devra assurer l'entretien des ouvrages dont il est propriétaire à charge pour lui de solliciter l'autorisation de réaliser les travaux correspondants. En ce qui concerne le remblaiement des tranchées et la réfection de la chaussée et des dépendances domaniales, le délai de garantie est fixé à un an à compter du récolement des travaux.

Dans le cas où les prescriptions de l'autorisation ne seraient pas respectées, le service gestionnaire adressera une mise en demeure au bénéficiaire pour y remédier dans un délai déterminé. Si celle-ci est restée sans effet au terme du délai, le service gestionnaire pourra exécuter d'office et aux frais du bénéficiaire, les travaux nécessaires.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 7 REDEVANCE

Le bénéficiaire de la présente autorisation est soumis à une redevance annuelle en ce qui concerne l'occupation du domaine public. Son montant est calculé selon le barème en vigueur.

Elles devront figurer dans la déclaration annuelle d'occupation du domaine public routier faisant état du patrimoine de l'occupant au 31 décembre et qui sera transmise au Département du Jura au plus tard le 1^{er} juin.

ARTICLE 8 VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et elle ne confère aucun droit réel à son bénéficiaire. Elle peut être retirée à tout moment, sans indemnités, pour des motifs liés à l'intérêt du domaine public.

Elle est consentie pour une durée de **quinze ans** à compter de sa notification, en ce qui concerne l'occupation du domaine public. En tout état de cause, elle prendra fin à la date de fin du contrat de délégation du service public.

En cas de révocation de l'autorisation ou en cas de non renouvellement au terme de sa validité, le bénéficiaire sera tenu si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans le délai d'un mois à compter de la révocation ou du terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation.

Le Département peut décider de ne pas imposer pas de remise en état des lieux. Dans cette hypothèse, il se substituera de plein droit au bénéficiaire, y compris pour percevoir les éventuelles rémunérations versées par d'autres opérateurs au bénéficiaire par voie conventionnelle.

Le Département se réserve également le droit de faire déplacer les ouvrages implantés sur le domaine public aux frais de leur bénéficiaire, dès lors que ce déplacement est justifié par des travaux d'aménagement du domaine.

ARTICLE 9 RECOURS

Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de DOLE, à l'adresse suivante : 24 Rue de la Fenotte B-P- 50418 -39106 DOLE CEDEX.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Diffusion :

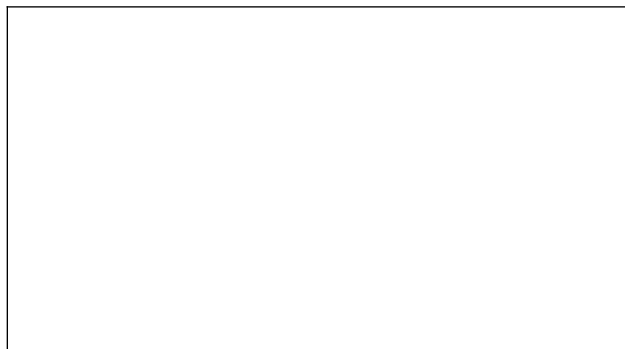
Le bénéficiaire pour attribution

Son représentant pour information

Les communes de MONTEPLAIN et RANCHOT pour information

L'ARD pour classement

Signature de l'arrêté





Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : CIRCET Représenté par : KOBILEZKI Hervé

Adresse Numéro : 4 Extension : Nom de la voie : CHEMIN DE LA LOYE

Code postal 39100 Localité : PARCEY Pays :

Téléphone 0674906777 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : herve.kobilezki@circet.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Altitude Fibre 39 - PRISME Prénom :

Adresse Numéro : 13 Extension : Nom de la voie : Rue Louis Rousseau

Code postal 39000 Localité : LONS LE SAUNIER Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : RD673 MONTEPLAIN à RANCHOT

Code postal 39700 Localité : RANCHOT/ MONTEPLAIN

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres Création d'une tranchée/ Forage PRISME 39 pour interconnexion au réseau Télécom et pose de

chambre de tirage pour le NRO 39 172 268 Tranchée Tradit/Micro 4Ø 33/40 sur 1300ml 1 2 0

Date prévue de début d'application 1 0 0 5 2 0 2 3 Durée d'application (en jours calendaires) :

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt { Matériaux Benne Grue Etalage
 ou { Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 stationnement { Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) : PRISME 39

Sous voirie Sous accotement ou trottoirs

Tranchée longitudinale mètres 1 3 0 0 mètres
 Tranchée transversale mètres mètres
 Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

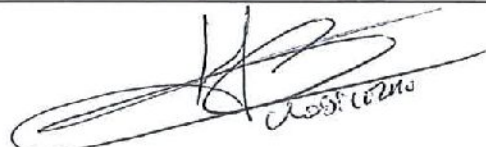
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police CIRCET 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 2 0 4 2 0 2 3 à PARCEY

Nom : KOBILEZKI Prénom : Hervé Qualité : Conducteur de travaux

Agence de PARCEY
 4 Ch. de la Chapelle
 39 100 PARCEY
 SIRET : 390 082 551 00976





DELEGATAIRE

ALTITUDE FIBRE 39

RESEAU TRES HAUT DEBIT DU JURAJ



PLAN DE GENIE CIVIL
TRANSPORT
SRO_39_172_268

Communes de RANCHOT et MONTEPLAIN
RD 673

Indices	Date	Objet de l'indice	Document			
			Redacteur	Cellule	Vérificateur	Approbateur
A	21/04/2023	Création du document	CS2	EXE	CR	TF

Référence du document						
NRO/SRO amont	SRO aval	Phase	Thème	Type	Emetteur	Numéro
172	268	EXE	GCI	PGC	CIR	001
						A1

Diffusion du document : CORAI			
Destinataires		N. ex	Destinataires
Maitre d'Ouvrage Direction de projet ALTITUDE FIBRE 39 Direction de l'ingénierie Direction de la Construction			
Maitrise du document : Sous-traitant			

LISTING DES REFERENCES EXTERNES

Nom de fichier	Dénomination	Version
CIRCET.jpg		
Cadastré Ranchot		
Cadastré Montelain		
GC8-01.jpg	GC8-13.jpg	
GC8-02.jpg	GC8-14.jpg	
GC8-03.jpg	GC8-15.jpg	
GC8-04.jpg	GC8-16.jpg	
GC8-05.jpg	GC8-17.jpg	
GC8-06.jpg	GC8-18.jpg	
GC8-07.jpg	GC8-19.jpg	
GC8-08.jpg	GC8-20.jpg	
GC8-09.jpg		
GC8-10.jpg		
GC8-11.jpg		
GC8-12.jpg		

Sommaire:

- Atlas des foies
- Coupes Types du Genie Civil à créer
- Vue en plan / Funiculaire par folio

SYMBOLES

- Chambre créée (fol. K2C)
- Chambre créée (fol. L31)
- Chambre existante (fol. K2C)
- Chambre existante (fol. L31)
- Armée SRO
- Logera ESDF

LEGENDE

RESEAUX

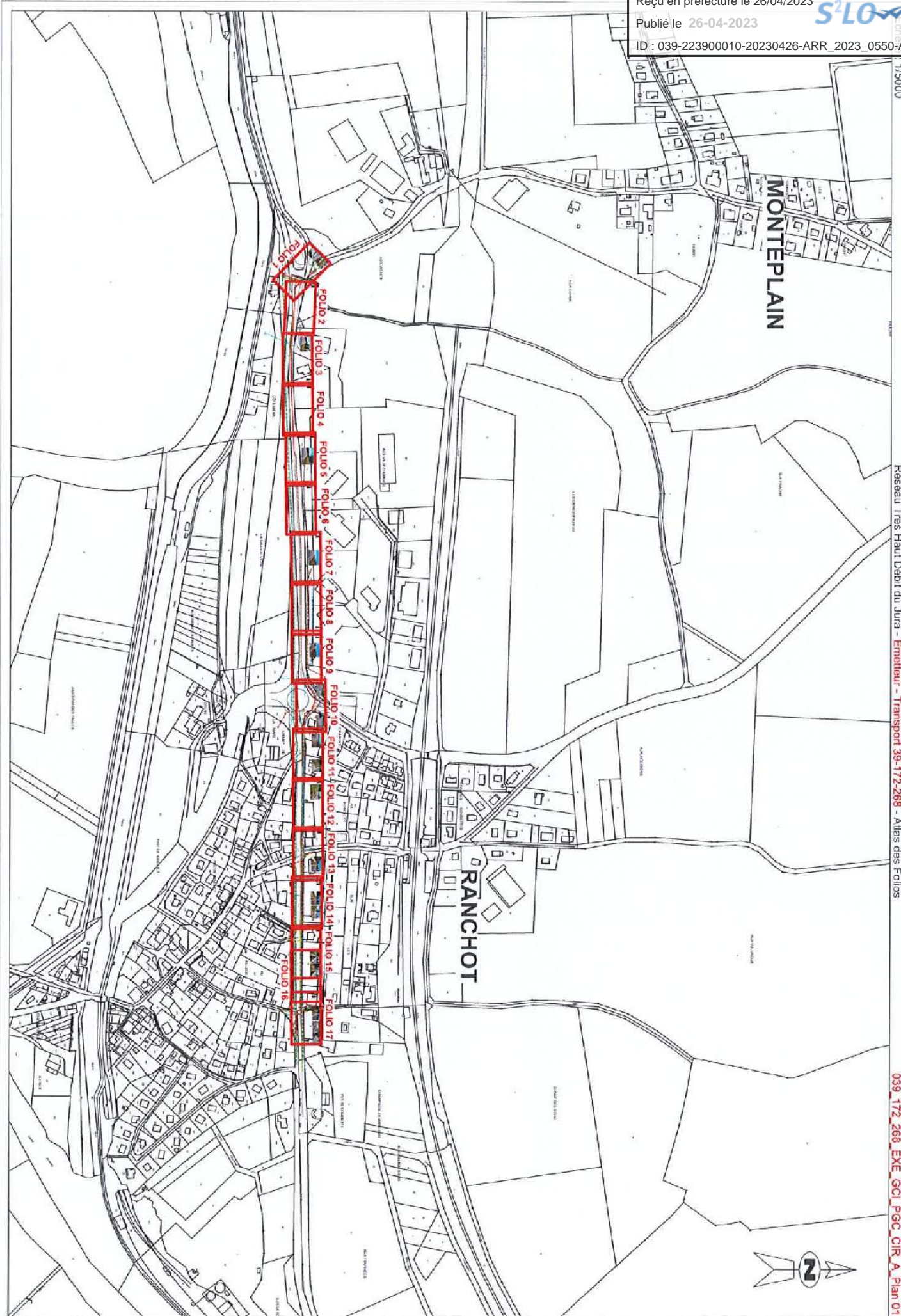
- Réseau souterrain Fibre 31 créé
- Réseau aérien Fibre 31 créé
- Réseau Orange existant
- Réseau Energie existant
- Aduction eau potable
- Eau pluviale
- Energie basse
- Energie haute tension
- Eclairage public
- Eau Usée
- Gaz
- Autres
- Cadastre TOPPC

- Début de forage - Fin de forage
- Regards de visite
- Regards de branchement
- grilles, avaleurs
- Coffrets, armures
- Support Pyrame Tension
- candelabres, lampadaires

L'implantation des réseaux de concessionnaires n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif, ces informations sont donc transmises sous toutes réserves. Toute indication qui s'avérerait erronée ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du bureau d'étude.

Classe de précision : A

Lambert 93_EPSG:2154



MONTEPLAIN

RANCHOT

Folio 1

Folio 2

Folio 3

Folio 4

Folio 5

Folio 6

Folio 7

Folio 8

Folio 9

Folio 9

Folio 10

Folio 11

Folio 12

Folio 13

Folio 14

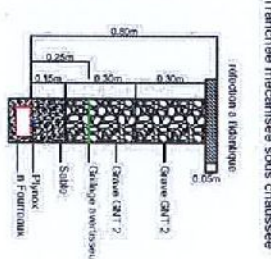
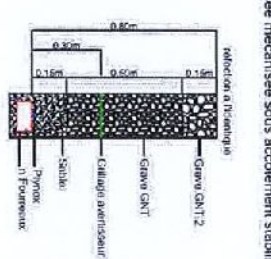
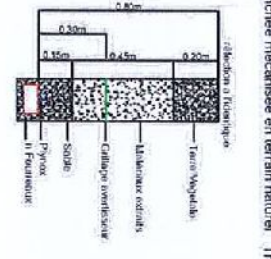
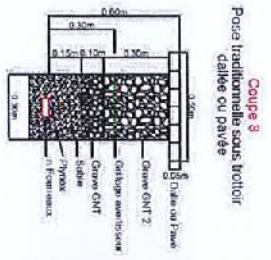
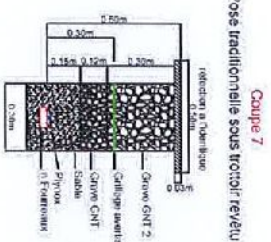
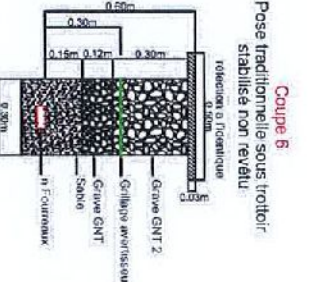
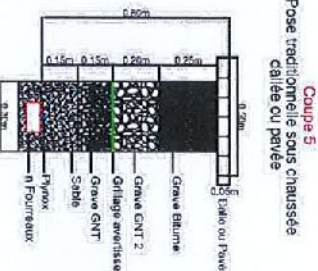
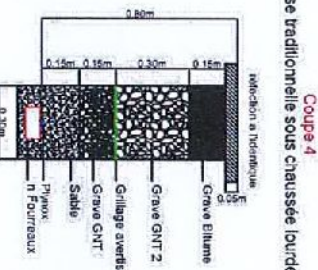
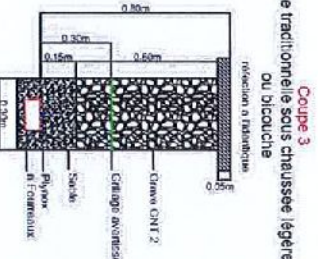
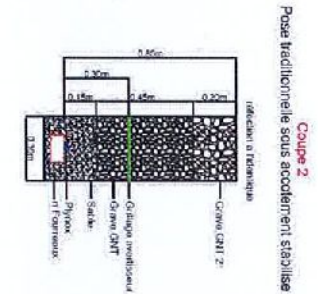
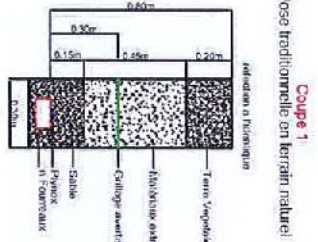
Folio 15

Folio 16

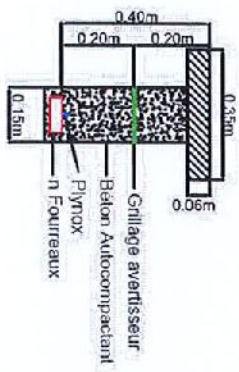
Folio 17

Folio 18

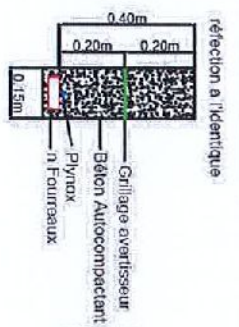


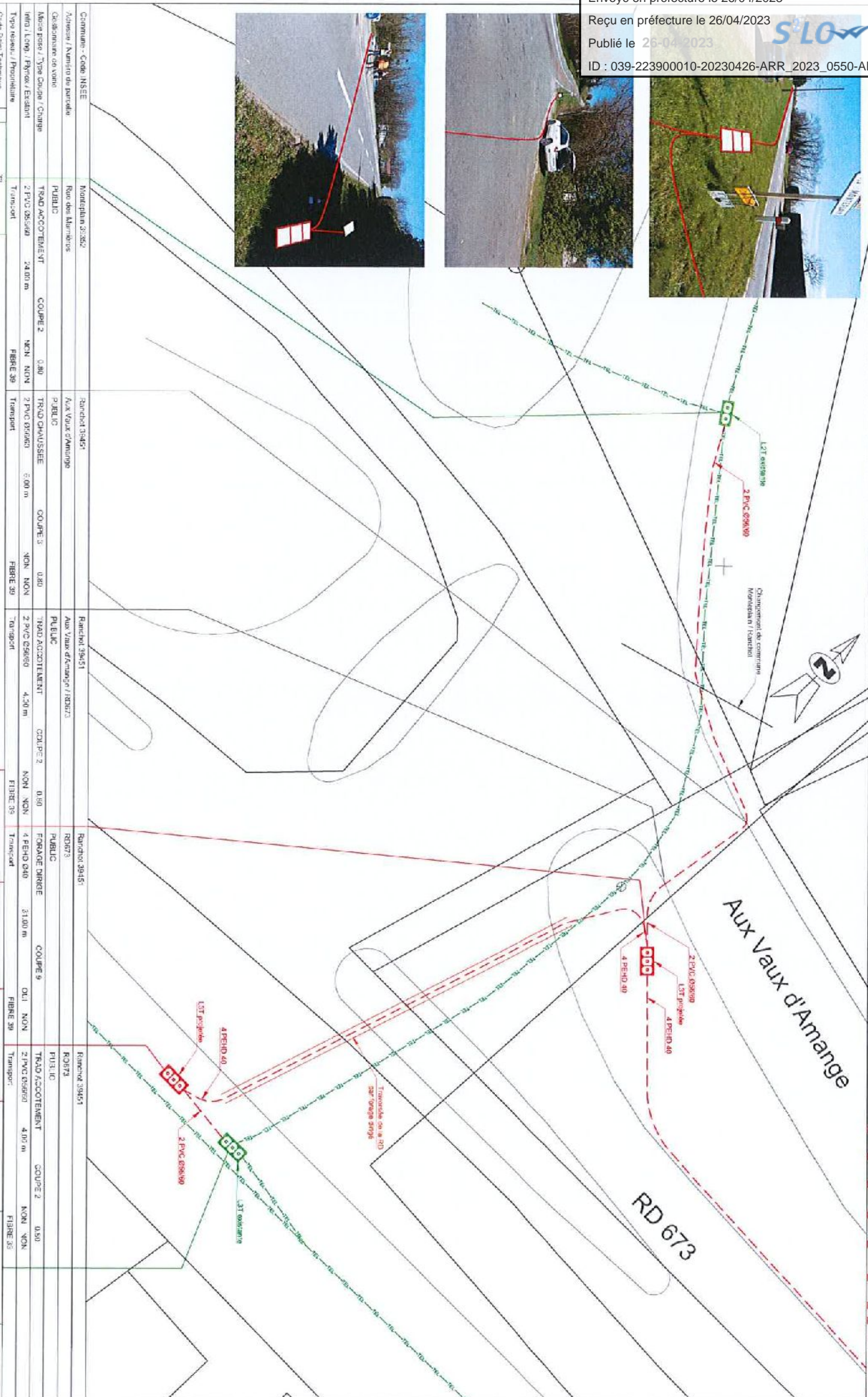
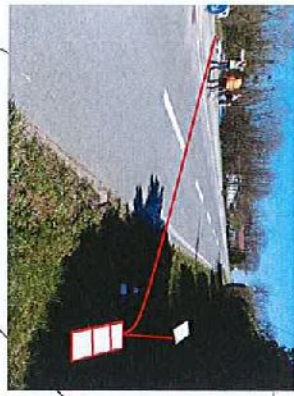
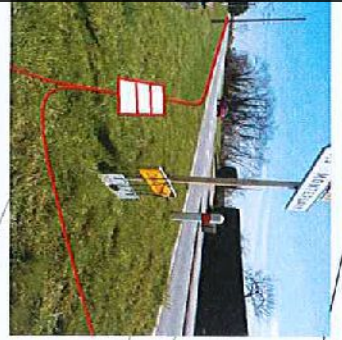


Coupe 14
Micro Tranchée sous chaussée



Coupe 15
Micro Tranchée accotement ou rive de chaussée





Commune - Code INSEE	Montfalcon 39452		Ranchet 39455	Ranchet 39455	Ranchet 39455	Ranchet 39455
Adresse / Numéro de parcelle	Rue des Merveilles		Aux Vaux d'Amange	Aux Vaux d'Amange / RD673	Ranchet 39455	Ranchet 39455
Organisation de vote	PUBLIC		PUBLIC	PUBLIC	PUBLIC	PUBLIC
Motif pose / Type Coupe / Charge	TRAO ACCOTEMENT	COUPE 2	TRAO CHAUSSEE	TRAO ACCOTEMENT	COUPE 2	TRAO ACCOTEMENT
Info L2T / Pvc / Existant	2 PVC Ø36x90	24.00 m	2 PVC Ø36x90	2 PVC Ø36x90	4 PEHD Ø40	2 PVC Ø36x90
Type nouveau / Propriétaire	Transport	FIBRE 39	Transport	Transport	FIBRE 39	Transport
Code Plan Technique	73					
Code BREFCA* P1 Tech.						
Type / Frequence	L2T FIBRE 39					
Distance intermédiaire	34.00 m					
Distance totale						
Observation	Existant					

Crée	L2T	FIBRE 39	34.00 m
Crée	L3T	FIBRE 39	1115.00 m
Crée			3.170.00 m

Existant	L3T	FIBRE 39	31.120 m
Existant			4.00 m

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



Echelle : 1:1000

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°2

039 172 268 EXE GCI PGC CIR A Plan 02 de 17



Aux Vaux d'Amange

RD 673

RD 673

170

221



4 PE-1D 40

Commune - Code INSEE		Ranchis, 39451	
Adresse / Numéro de parcelle		RD673	
Qualification de voirie		PUBLIC	
Nbre de pass / Type de pass / Charge		MICRO RIVE	
Info / Cote / Pylon / Existant		614,00 m	0,40
Type réseau / Propriétaire		4 PE-1D 40	OUI NON
Code Fourn. Technique		Transport	
Code INSEE - Pt. Tech.		FIBRE 30	
Type / Propriétaire		FIBRE 30	
Distance intermédiaire		34,00 m	
Précision / S. Acc.		1115,50 m	
Code		LST	
		34,00 m	
		1115,50 m	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

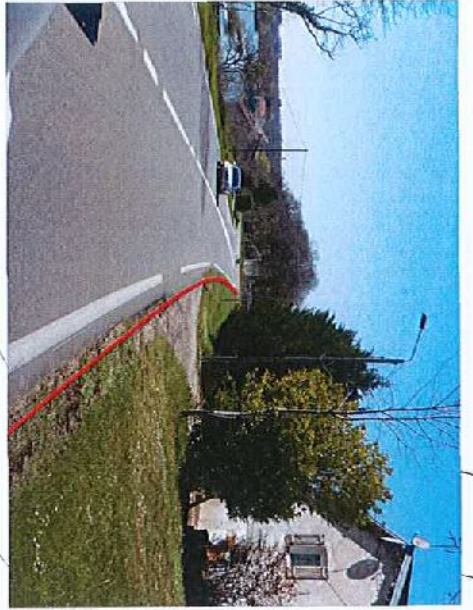
ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



Echelle : 1:1000

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°3

039_172_268_EXE_GCI_PGC_CIR_A_Plan 03 de 17



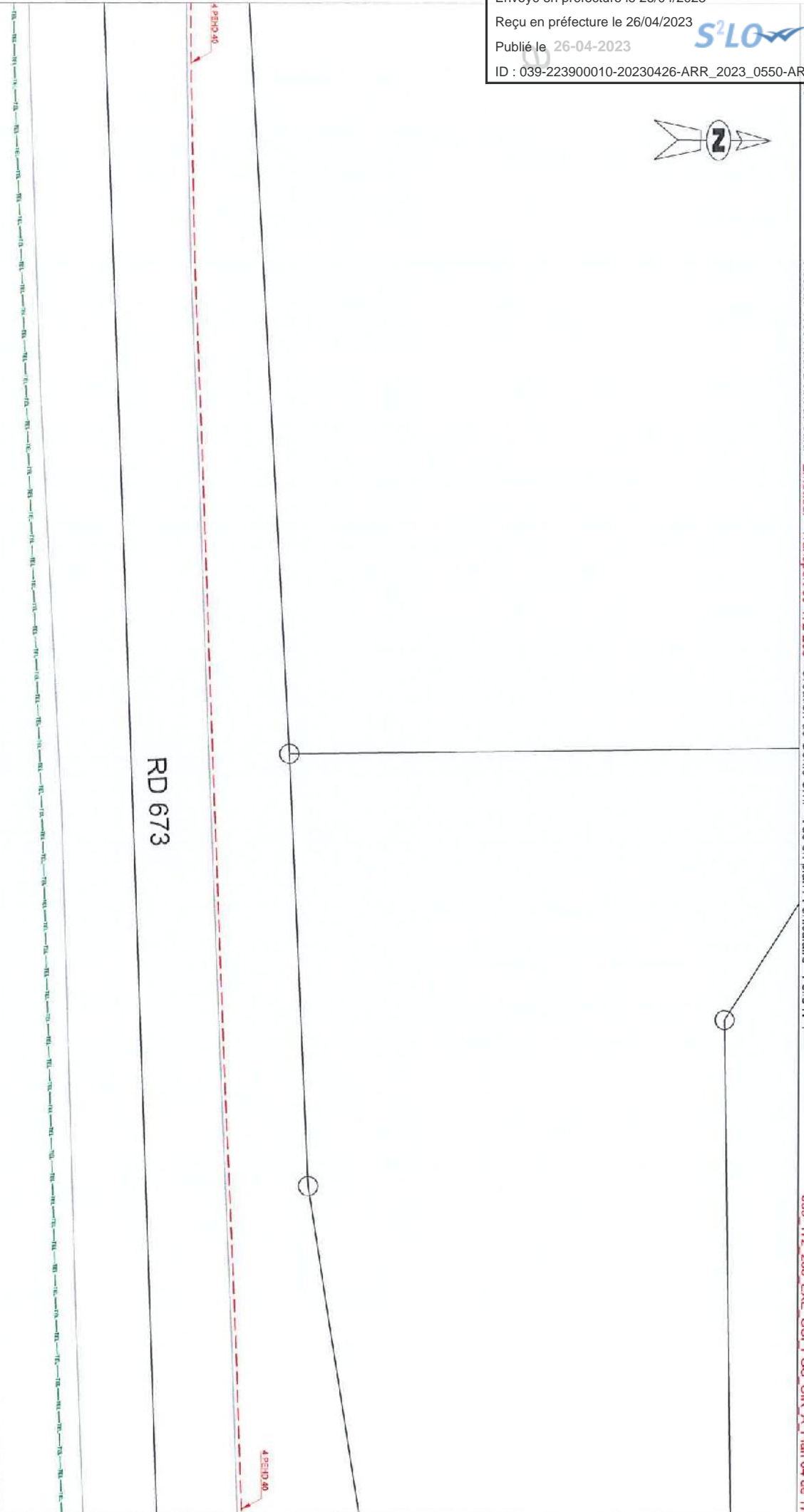
Commune - Code INSEE	RD 673		
Adresse / Numéro de parcelle	RD 673		
Caractéristiques de voirie	PUBLIC		
Mode passe / Type Coupe / Charge	MICRO RIVE	COUPE 15	0,40
Largeur / Largeur / Pignon / Escalier	4 PEHD 3x40	614,00 m	OUI NON
Type de voirie / Propriétaire	Transfert		
Code PDM Technique	FFRFR 39		
Code INSEE de la Tranche			
Type / Proximité			
Distance administrative			
Proximité / Situation			
Description			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



12

Commune - Code INSEE	Bardol, 39453		
Adresse / Numéro de Poste	RD673		
Qualité de la voie	PUBLIC		
Mode pose / Type Coupe - Champ	MICRO RIVE	COUPE - 5	0,40
Matériau / Long / Pignon / Entail	4 PCHD 240	r14.00 m	OU NON
Type Réseau / Application	Transport		FIBRE 30
Code Point Technique			
Code N°SEAR / Tech			
Type / Description			
Distances intercommunes			
Travaux à réaliser			
Construction			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

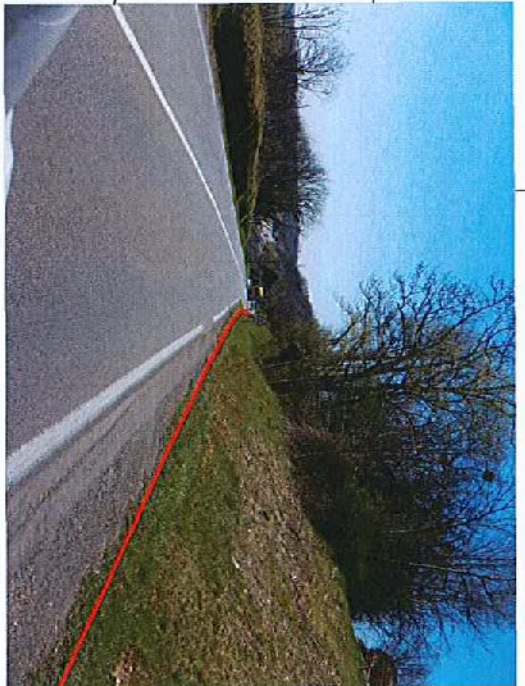
ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



Echelle : 1/1000

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°5

039_172_268_EXE_GCI_PGC_CIR_A_Plan 05 de 17



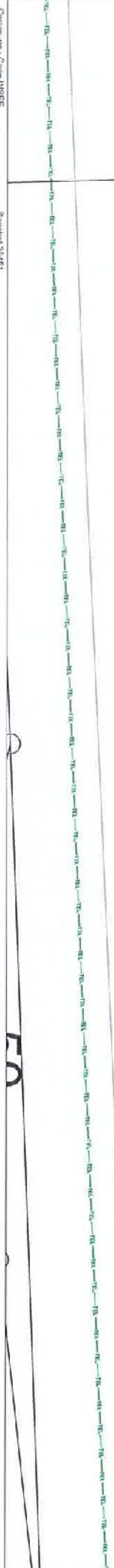
208

245

RD 673

417510.40

417510.40



FD

Commune - Code INSEE		Ranchet 21451	
Adressa / Numero da caralla		RD673	
Gestione da via		PUBLC	
Model posse / Type Coupe / Charge		MENSURE	
L'ha / Long. / Pente / Explan.		4 PELO 040	614.00 m
Type de via / Proprietario		TRANSP	
Codo Funic. / Funic. n°		FIBRE 39	
Code INSEE - N° de via			
Type / Prestataire			
Distances intercomm. / Procéd. / Soutien			
Observation			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



Envelle : 1/100

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°6

039_172_268_EXE_GCI_PGC_CIR_A_Plan 06 de 17



4 PENO.40

4 PENO.40

RD 673

210

Commune - Code INSEE	Roumoult 39461		
Adresse / Numéro de parcelle	RD673		
Géocoordonnées (UTM)	PDU C		
Mode pose / Type Condu / Charge	MICRO-SIVE	OCUPSE 16	0x0
Etat Usag / Type / Exécut	4 PENO 0x0	01x 00 m	OUI NON
Type usuel / Propriétaire	Transport		FIGURE 39
Code Point Technique			
Code RSTEN N° Tech			
Type / Propriétaire			
Daltonex Intercommune			
Projet/Date/Statut			
Observation			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

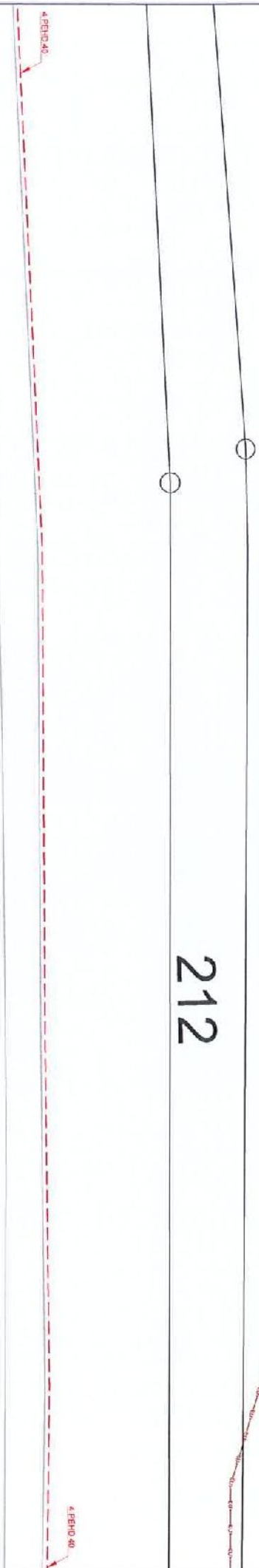
ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



Echelle : 1:1000

Réseau Très Haut Débit du Jura - **Emetteur** - **Transport** 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°7

039-172-268 EXE GCI PGCC CIR A Plan 07 de 17



RD 673

212

252

8

Commune - Code INSEE		Ruecel, 59451	
Actuasi / Numéro de parcelle		RD673	
Désignation de voie		RD 673	
Matière / Type Cause / Charge		MUR DE RIVE	
Inclinaison / Pente / Exposit		6-14.00 %	
Type réseau / Propriétaire		Transport	
Code PCH Technique		FIGURE 36	
Code INSEE N° Pl. Tech.			
Type / Propriétaire			
Indicateur impact service			
Observation			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

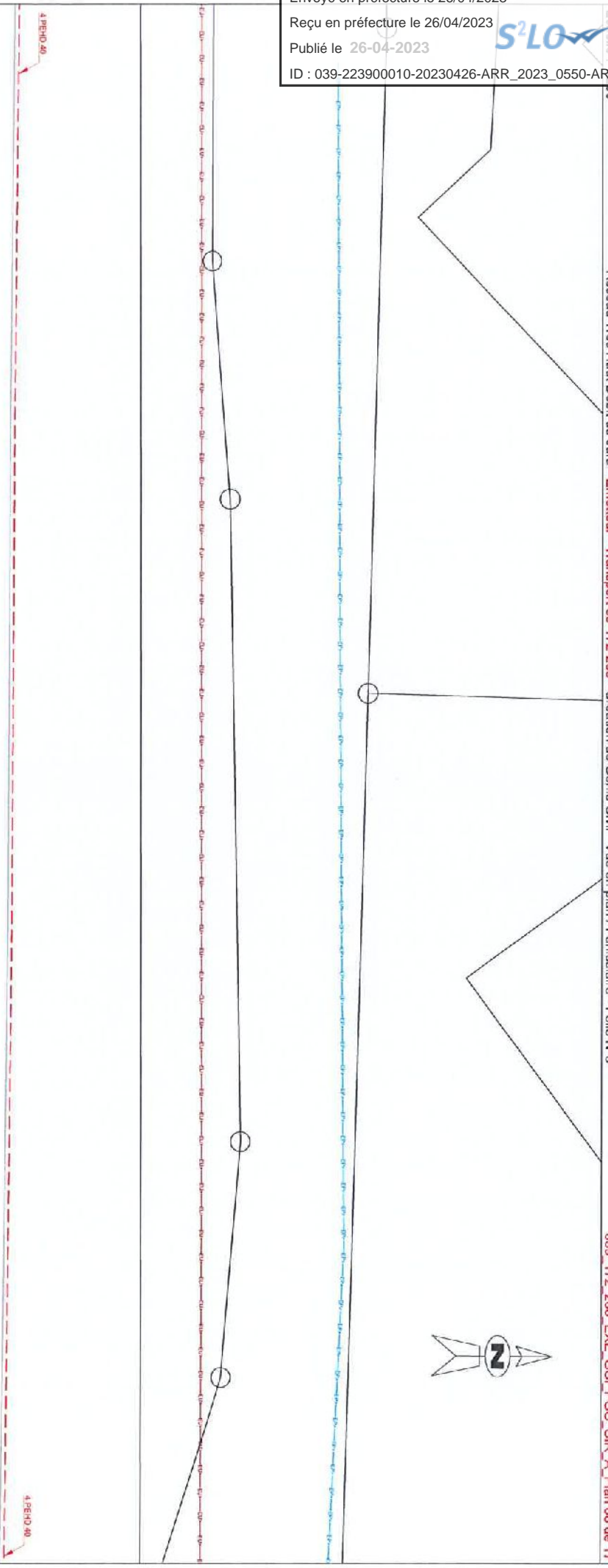
Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR

Echelle : 1/4000

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°8

039_172_268_EXE_GCI_PGC_CIR_A_Plan 08 de 17



RD 673

40

Commune - Code INSEE	RANNOIX 39461
Accession / Numéro de parcelle	PC373
Caractéristique de voirie	PUB.LIC
Mode pose / Type Coque / Charge	ANDRO RVE
Info / Longueur / Eclairci	614.00 m
Type réseau / Propriétaire	Transport
Code PCH / Technique	PIBRE 59
Code INSEEAN / Tech.	
Type / Propriétaire	
Utilisation / Niveau de service	
Prépondérance / Situation	
Observation	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR

Esplanade : 44/00

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Série Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°9

039 172 268 EXE GCI PGC CIR A Plan 09 de 17



4 PEHD 40

RD 673

40

Commune - Code INSEE	Rechevz 39435
Adresse / Numéro de parcelle	RD673
Code nature de voie	PUBLIC
Mode pose / Type Coupe / Charge	MICRO RIVE
Mat / Long / Paire / Equant	4 PEHD 240
Type de pose / Profilant	Transfert
Code Point Technique	
Code INSEE-ET / Tech.	
Type / Profilant	
Délivrance autorisation	
Précédence / Subordon	
Changement	
Coupe / Charge	COUPE 15
Mat / Long / Paire / Equant	4 PEHD 240
Type de pose / Profilant	Transfert
Code Point Technique	
Code INSEE-ET / Tech.	
Type / Profilant	
Délivrance autorisation	
Précédence / Subordon	
Changement	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

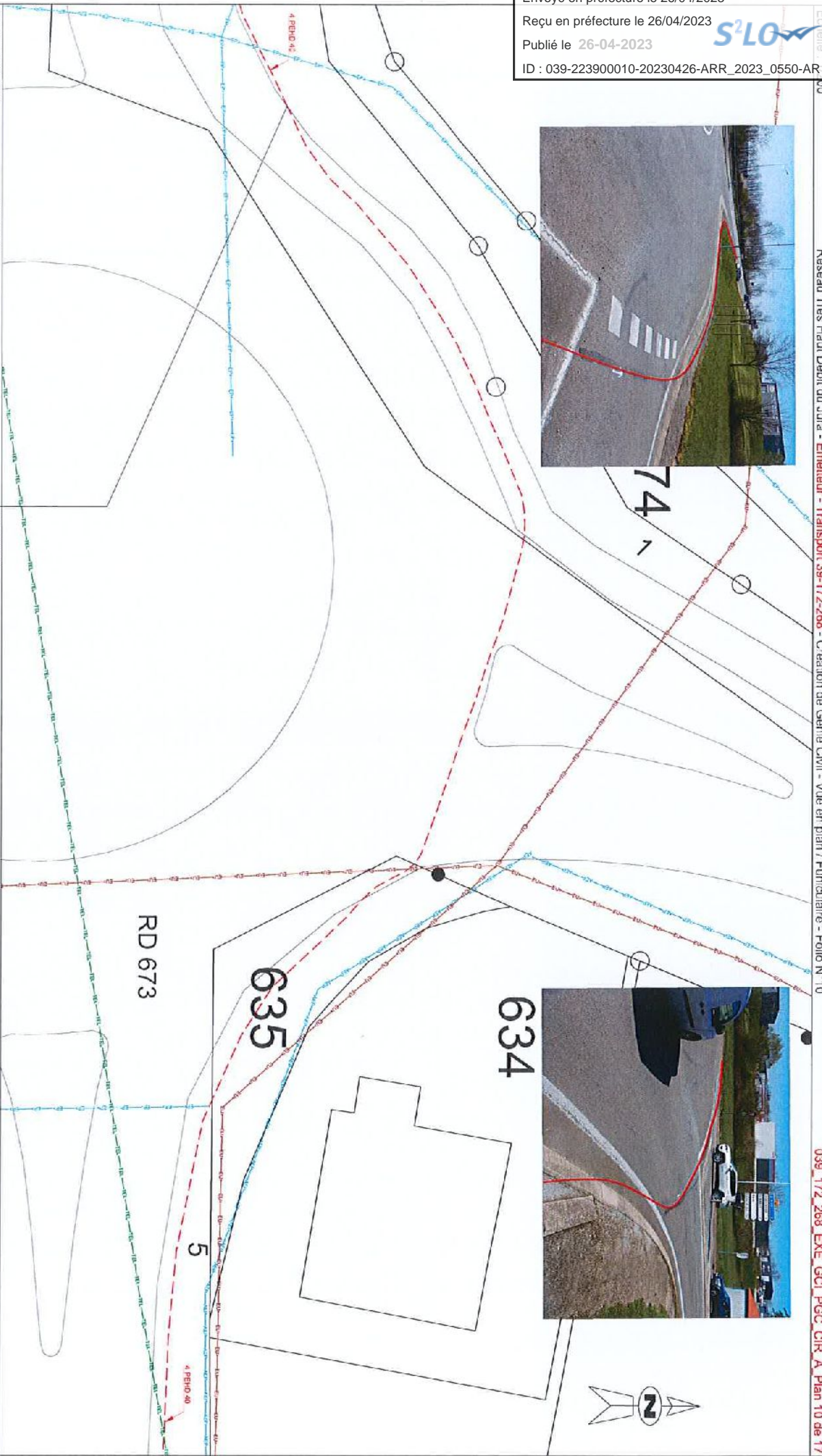
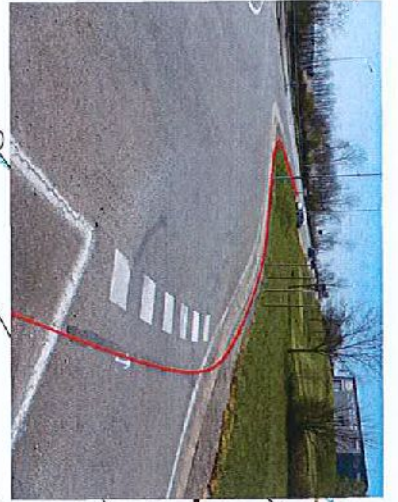
Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR

Échelle : 1:1000

Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°10

039_172_268_EXE_GCI_PGC_CIR_A Plan 10 de 17



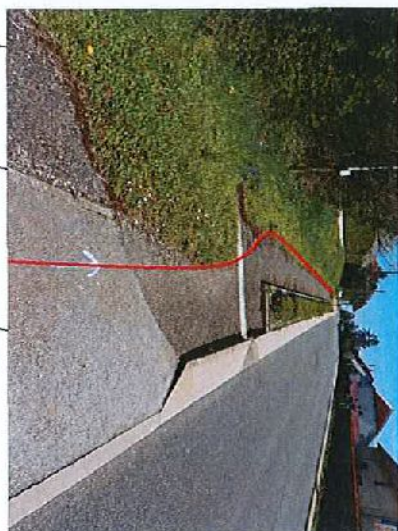
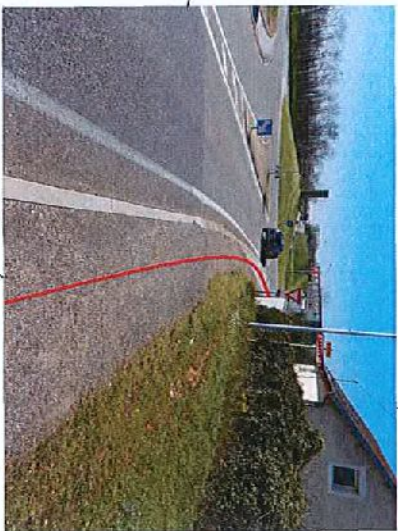
Commune - Code INSEE		RANCOUR 39451	
Adresseur / Numéro de parcelle		RD673	
Canton / Aire de compétence		PUBLIC	
Mode pose / Type Ouvre / Charge		MICRO RIVE	
Lieu / Long. / Ripoux / Estime		4 PEHO 040 614,00 m	
Type réseau / Propriétaire		Transport	
Code PCHM Technique		FIBRE 30	
Code INSEE N° 2e. Tier.		RD673	
Type / Propriétaire		PUBLIC	
Distance entre ancres de poteaux / 2500 m		MICRO CHAUSSEE	
Observation		4 PEHO 040 140,00 m	
		Transport	
		FIBRE 30	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



702

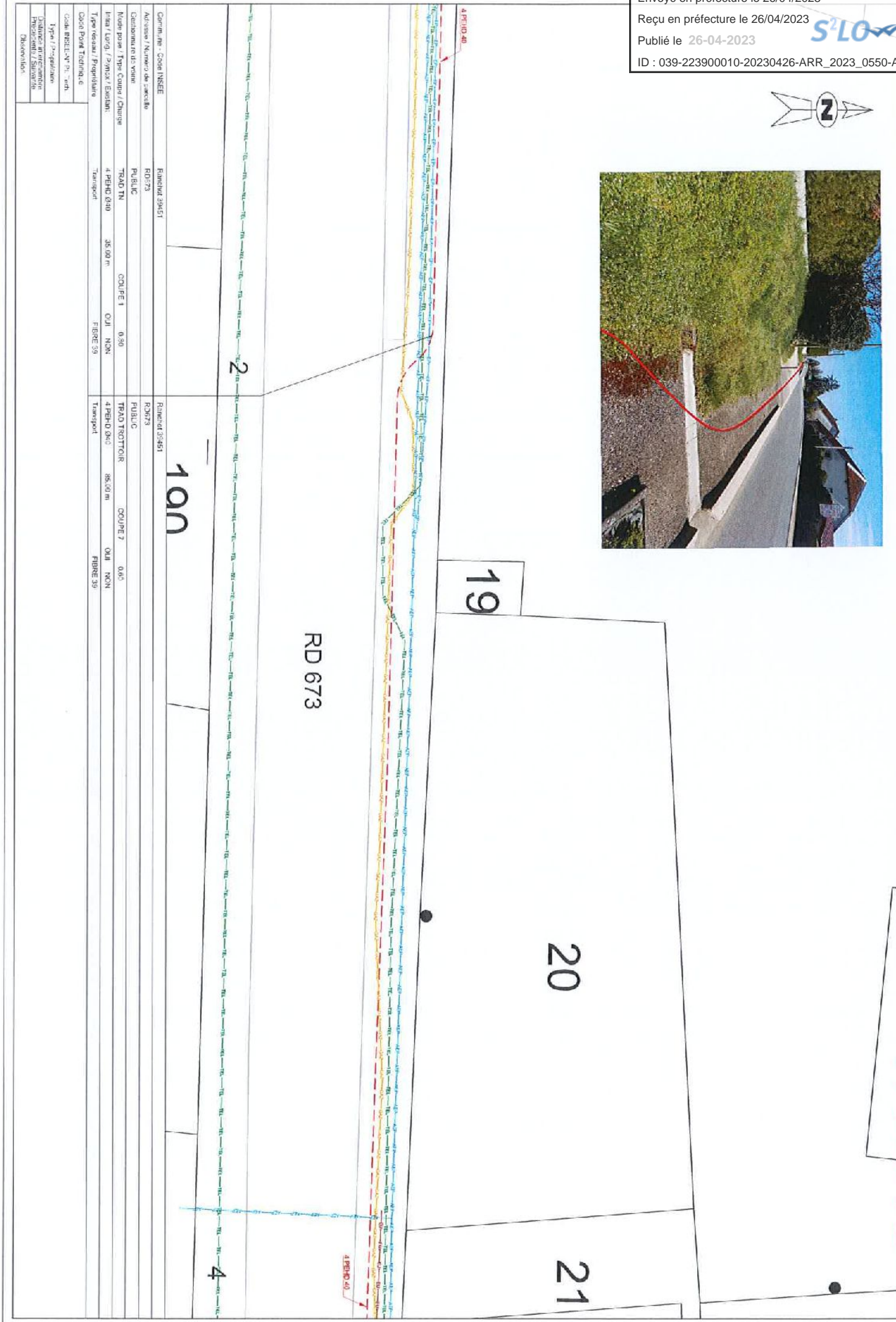
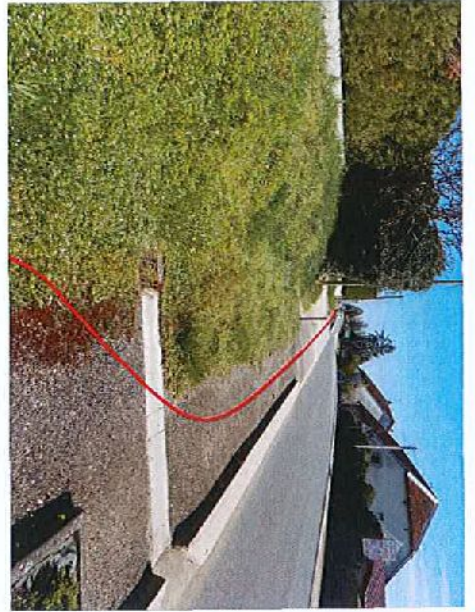
685

RD 673

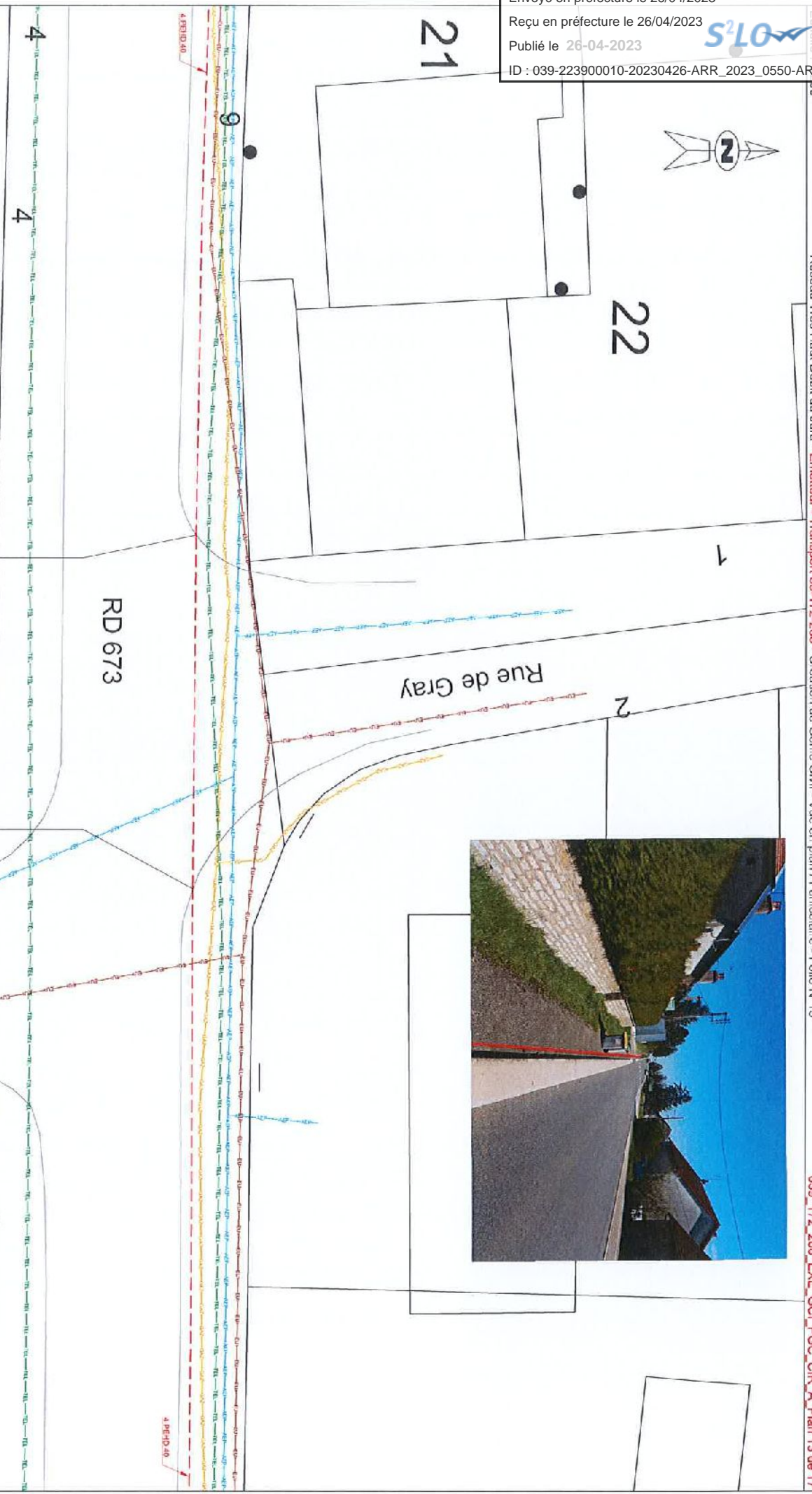


Commune - Code INSEE	Rarodet 39451		
Adresse / Numéro de parcelle	RD673		
Gest. service de voirie	PUBLIC		
Mode pose / Type Coupe / Charge	MICRO CHASSISSE	COUPE 'S'	0.40
Mtr/Lonj. / Pymx / Extant	4 PEHD 2x40	140.00 m	OUI NON
Type nouveau / Désignation	Transport	FIBRE 39	
Code Point Technique			
Code INSEE N° P. Tech.			
Type / Préfecture			
Distances intercommunales			
Précédente / Souterrain			
Description			

Commune - Code INSEE	Rarodet 39451		
Adresse / Numéro de parcelle	RD673		
Gest. service de voirie	PUBLIC		
Mode pose / Type Coupe / Charge	TRAD TM	COUPE '1'	0.80
Mtr/Lonj. / Pymx / Extant	4 PEHD 2x40	250.00 m	OUI NON
Type nouveau / Désignation	Transport	FIBRE 39	
Code Point Technique			
Code INSEE N° P. Tech.			
Type / Préfecture			
Distances intercommunales			
Précédente / Souterrain			
Description			



Commune - Code INSEE		Ermeteur 39451	
Adresse / Numéro de parcelle		RD 673	
Caractéristiques de voirie		PUBLIC	
Mode pose / Type Coupe / Charge		TRAO TN	COUPE 1
Ligne / Longueur / Pense / Emblan.		4 PERHO 40	35,00 m OUI NON
Type de pose / Propriétaire		Transport	FIGURE 59
Code NRELEX* (N. 4ch)			
Type / Population			
Statut de l'ouvrage			
Précédent / Saisonné			
Direction			
Code NRELEX* (N. 4ch)			
Type / Population			
Statut de l'ouvrage			
Précédent / Saisonné			
Direction			



Contrat-e - Code INSEE	Rando 39451	Rando 39451	Rando 39451
Adresse / Numéro de parcelle	RD675	RD675	RD675
Catégorie de voie	PUBLIC	PUBLIC	PUBLIC
Mode pose / Type Coupe / Charge	TRAD TROTTOIR	TRAD CHAUSSEE	TRAD TROTTOIR
Largeur / Pente / Pente / Escient	4 PEHD 540 85,00 m	4 PEHD 640 19,00 m	4 PEHD 040 90,00 m
Type de pose / Signalisation	Transport	Transport	Transport
Code Point Technique	FIBRE 39	FIBRE 39	FIBRE 39
Usée INSEE en Tech			
Type / Procédure			
Départ et département			
Préfecture, Sésame			
Changement			

Contrat-e - Code INSEE	Rando 39451	Rando 39451	Rando 39451
Adresse / Numéro de parcelle	RD675	RD675	RD675
Catégorie de voie	PUBLIC	PUBLIC	PUBLIC
Mode pose / Type Coupe / Charge	TRAD TROTTOIR	TRAD CHAUSSEE	TRAD TROTTOIR
Largeur / Pente / Pente / Escient	4 PEHD 540 85,00 m	4 PEHD 640 19,00 m	4 PEHD 040 90,00 m
Type de pose / Signalisation	Transport	Transport	Transport
Code Point Technique	FIBRE 39	FIBRE 39	FIBRE 39
Usée INSEE en Tech			
Type / Procédure			
Départ et département			
Préfecture, Sésame			
Changement			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR

Échelle : 1/100

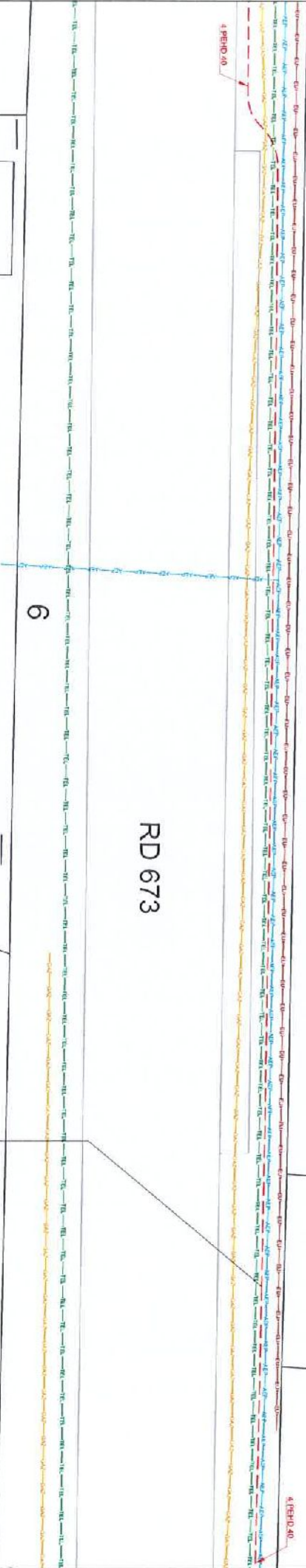


Réseau Très Haut Débit du Jura - Emetteur - Transport 39-172-268 - Création de Génie Civil - Vue en plan / Furiculaire - Folio N°14

039 172 268 EXE GCI PGC CIR A Plan 14 de 17



59



Commune - Code INSEE	Randois 39451		
Adresse / Numéro de parcelle	RD673		
Genre/régime du voirie	PUBLIC		
Mode pose / Type Coupe / Charge	TRAD TROTTOIR	COUPE 7	0,60
Trava / Long / Pente / Existant	4 FEHD 340	3400 m	OUI NON
Type assainissement / Promoteur	Transport		FIBRE 39
Code Point Technique			
Code BSEEN/Pl. Tech.			
Type / Prioritaire			
Distance mise à jour / Révisé / Validité			
Observation			

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



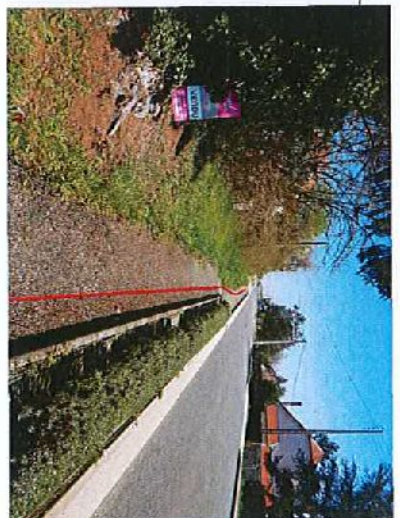
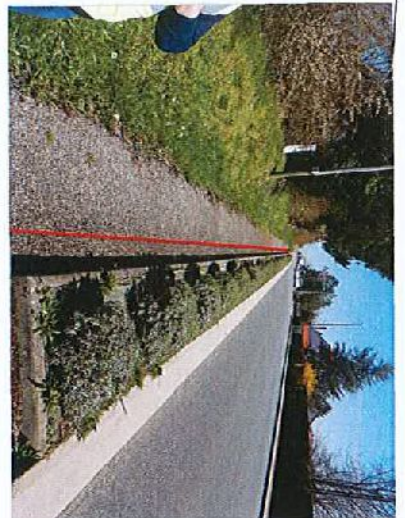
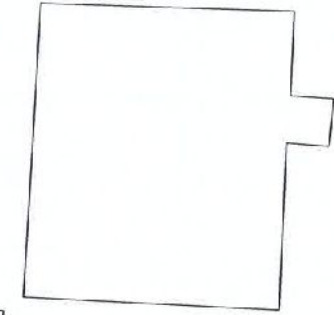
Echelle : 1:100

Réseau Très Haut Débit du Jura - **Emetteur** - **Transport 39-172-268** - Création de Génie Civil - Vue en plan / Funiculaire - Folio N°15

039_172_268_EXE_GCI_PGC_CIR_A_Plan 15 de 17



60



61

4 PEHD 40

4 PEHD 40

RD 673

6B

Commune - Code NSEE	Ranchot 39451		Ranchot 39451	
Adresse / Numéro de parcelle	RD673		RD673	
Catégorie de voie	PUBLIC		PUBLIC	
Mode pose / Type Cauce / Changement / Long. / Périod. / Eclairc.	TRAD TN	COUPE 1	TRAD TROTTOIR	COUPE 2
Type Réseau / Propriétaire	4 PEHD 40	38.00 m	4 PEHD 40	93.00 m
	Transport	OUI NON	Transport	OUI NON
		FIBRE 39		FIBRE 39

Code NSEE/AN/PT/Type	
Type / Propriétaire	
Distance d'interconnexion	
Arrière-pensée / Subordonné	
Observation	

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le 26-04-2023

ID : 039-223900010-20230426-ARR_2023_0550-AR



61

62



4 PERO-40

4 PERO-40

RD 673

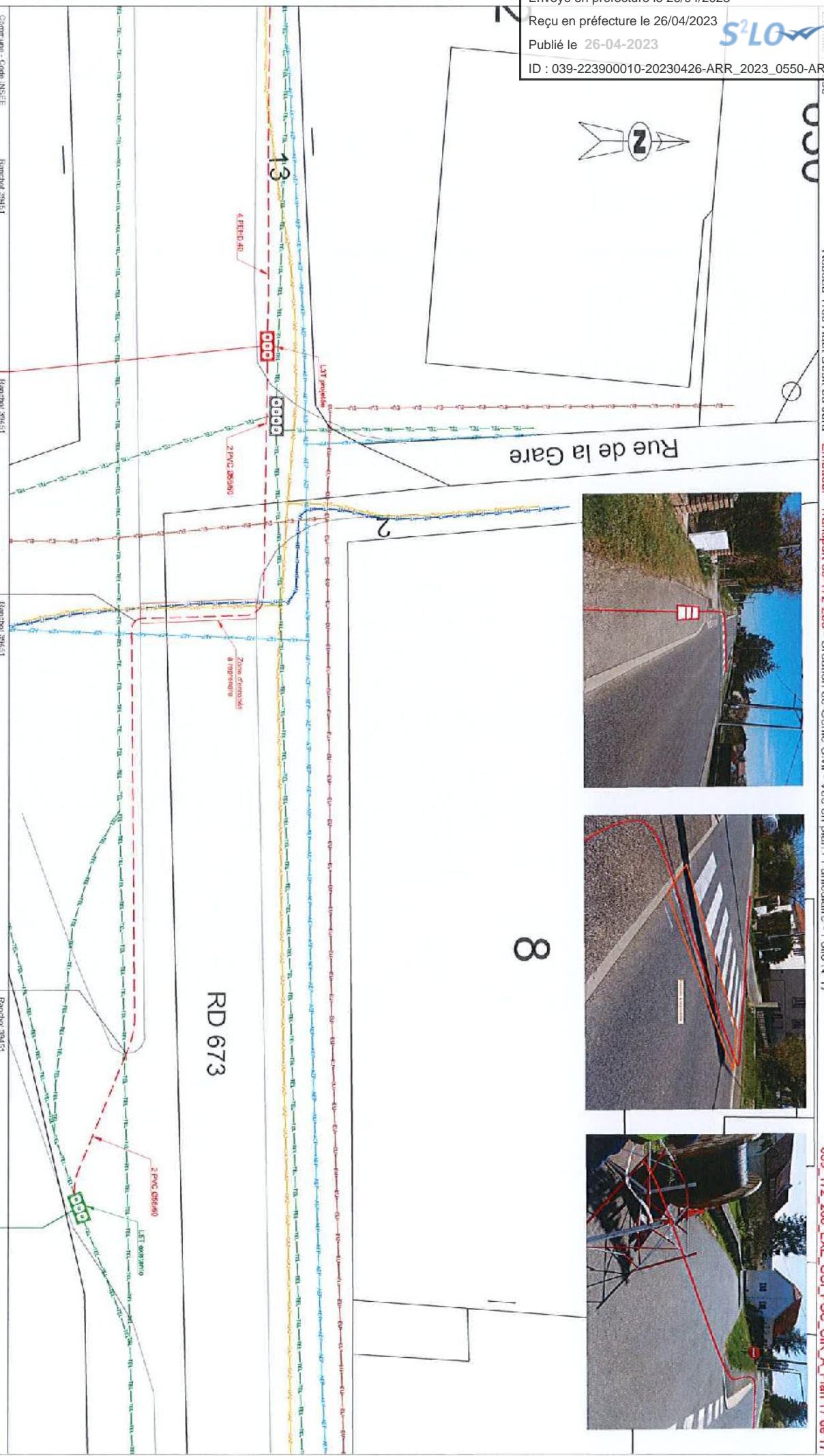
Commune - Code INSEE	Rancourt 39461
Adresse - Numéro de parcelle	R2073
Caractéristiques USUR	PUBLIC
Mode pose / Type Couche / Charge	TRAO TROTTOIR
Etat / Long. / Période / État	4 PERO-40 99,00 m
Type réseau / Propriétaire	Transport
Code Période / Type	PERO-40
Code INSEE / Pl. Top.	
Type / Propriétaire	
Garantie / Réassurance	
Statut / Subvention	
Observation	



Rue de la Gare

8

RD 673



Commune - Code INSEE		Ranchol 39451		Ranchol 39451		Ranchol 39451		Ranchol 39451	
Adresse / Numéro de parcelle		RD673		RD673		RD673		RD673	
Déclaration de voirie		PUBLIC		PUBLIC		PUBLIC		PUBLIC	
Mise à jour / Type Cause / Charge		TRAD TRACTOIR		TRAD CHAUSSÉE		TRAD TRACTOIR		TRAD CHAUSSÉE	
Info / Ligne / Type / Exist / Exist 1		4 FIBRE 40		2 PNC 085900		24 00 m		9 00 m	
Type réseau / Propriétaire		Transport		Transport		Transport		Transport	
Code Point Technique		FIBRE 39		FIBRE 39		FIBRE 39		FIBRE 39	
Type / Propriétaire		LST		FIBRE 39		LST		FIBRE 39	
Distance d'interférence ascendante / Suffisance		115,00 m		54,00 m		54,00 m		54,00 m	
Observation		Clique		Clique		Clique		Clique	